



DIRECTION CENTRALE DU MATÉRIEL DE  
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction  
organisation ; bureau qualité ingénierie technique  
prévention.*

**INSTRUCTION N° 4402/DEF/DCMAT/SDO/QIP  
modifiant l'instruction n° 9701/DEF/DCMAT/  
SDO/QIP du 29 juin 2004 (BOC, p. 3931 ; BOEM  
560) relative au plan de réalisation des équipe-  
ments techniques mobiliers des zones techniques  
des formations de l'armée de terre.**

*Du 20 février 2006.*

N O R D E F T 0 6 5 0 2 7 8 J

---

*Pièce jointe :*

Une annexe.

*Mot(s) clef(s) :* MATERIEL — TERRE — ACHAT

*Classement dans l'édition méthodique :* n.i.BOEM

*Référence de publication :* Texte inséré au BOC/PP,  
2006, texte 9.

---

L'instruction 9701/DEF/DCMAT/SDO/QIP du 29  
juin 2004 est modifiée comme suit :

Remplacer l'annexe III par la nouvelle annexe III ci-  
jointe.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le colonel, sous-directeur de la sous-direction organi-  
sation,*

Pascal VANDENBUSSCHE.

ANNEXE III.

SCHÉMA DE PRINCIPE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN DE RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DE L'ANNÉE A + 1.

Figure 1. Schéma de principe.

